

Mesdames, Messieurs,

A l'approche des fêtes de fin d'année, le Groupement de Gendarmerie Départementale de l'Allier souhaite vous sensibiliser sur la menace des cambriolages, en particulier dans les résidences, les commerces et les entreprises.

En effet, les auteurs, attirés par les valeurs présentes (numéraire, bijoux, multimédia), et notamment celles en lien avec les fêtes (cadeaux, denrées alimentaires, alcool), peuvent profiter de ces périodes festives pour entrer par effraction dans vos locaux.

Le GGD03 vous propose de mettre en place les préconisations suivantes, afin de sécuriser au mieux vos locaux.

1. Les moyens techniques :

- Assurez-vous que tous les ouvrants sont bien fermés en votre absence (portes, fenêtres et volets);
- Renforcez les baies-vitrées ou portes-fenêtres (cadenas, système bloquant le coulissement des battants, barre anti-arrachement des volets etc.) ;
- Installez un éclairage extérieur à détection de mouvement qui est rassurant à votre arrivée et dérange les intrus qui sont soudainement dans la lumière et plus facilement repérés ;
- Placez les lieux sous alarme intrusion (détecteurs, caméra vidéo). En revanche, attention aux systèmes reliés aux box internet (renvoi de l'alarme inefficace en cas de coupure d'Internet).

2. Les moyens organisationnels

- Fermez les portes à clé même en votre présence ;
- Stockez vos valeurs (bijoux, argent liquide) si possible dans un coffre (norme NF EN14450, classe S1 ou S2, scellé) en votre absence ; Le cas échéant, dissimulez vos valeurs à des endroits les plus discrets possibles (les piles de linge, la salle de bain, les tables de chevet, les bureaux étant les cachettes les plus connues) ou à défaut séparez vos valeurs en plusieurs endroits.
- Conservez les factures de tous vos biens de valeurs, prenez des photos de vos bijoux notamment et constituez en un *book* ou registre (caractéristiques, numéros de série) ;
- Sauvegardez vos photos personnelles sur un support de stockage externe, dissimulez au mieux cet appareil (ou emportez-le avec vous) ;
- Soyez discrets sur les réseaux sociaux : évitez d'indiquer votre départ/absence/destination ;
- En cas d'absence prolongée, organisez-vous (familles, voisins, amis de confiance) pour faire "vivre" les lieux : relève du courrier/ouverture/fermeture des volets ;
- Faites appel au dispositif Opération Tranquillité Vacances : OTV= <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241> ou rapprochez-vous de la brigade de

gendarmerie ou du commissariat dont dépend votre domicile.

3. Les moyens humains

- Soyez attentifs aux présences insistantes et/ou étrangères à votre quartier (repérage);
- Relevez les immatriculations des véhicules circulant à faible allure dans votre quartier et n'appartenant à aucun de vos voisins connus ;
- Faites le 17 si vous constatez une circulation anormale de véhicules/personnes aux abords de vos locaux ;
- Attention aux appels ne donnant pas suite : il peut s'agir d'une tentative de "sondage" pour tester votre présence ;
- Faites régulièrement le tour de votre propriété : certains cambrioleurs ciblent" les lieux au préalable, en inscrivant des signes (porte, boîte aux lettres, clôture/portail), des traces de passage peuvent aussi être repérées
- Si vous constatez une inscription irrégulière, prenez-la en photo et contactez votre brigade de gendarmerie locale.

En cas de cambriolage, ne touchez à rien et contactez directement la brigade de gendarmerie de votre domicile (ou commissariat de police), faites le 17.

Si des moyens de paiement venaient à vous être dérobés, contactez immédiatement votre banque pour faire opposition.